

Sept-Iles: Zeller's reconsidérerait sa décision

SEPT-ILES — C'est dans le courant de cette semaine que la direction montréalaise des magasins Zeller's fera connaître sa réponse à la contre-proposition syndicale formulée la semaine dernière par le syndicat des employés de commerce CSN.

On se rappellera que les 70 employés des magasins Zeller's à Sept-Iles sont en grève depuis six mois et que la direction de l'établissement a déposé auprès du ministère du Travail un avis de fermeture. Fermeture qui, de l'avis des dirigeants syndicaux, avait pour but de "casser le syndicat".

Cette opinion syndicale, maintes fois répétée durant le conflit, sem-

ble fondée. En effet, au cours des derniers jours, des pourparlers ont eu lieu entre les deux parties et l'employeur a émis l'avis de reconsidérer sa fermeture sous deux conditions:

"Dans sa première condition, l'employeur demande au syndicat de faire le ménage dans ses rangs... Comme deuxième condition, l'employeur exige un contrat de travail de quatre ans", note un communiqué de presse émis la semaine dernière par la CSN.

En contrepartie, les magasins Zeller's accepteraient de rouvrir leur succursale de Sept-Iles. Quant au chapitre des offres monétaires, Zeller's propose un recul:

"Les pourparlers étaient à l'effet

que les offres (monétaires) du 12 septembre 1980 étaient toujours sur la table et pour la quatrième année elles offraient la parité avec ce que les employés du magasin Zeller's à Alma iraient chercher lors de leur prochaine négociation. Cette perspective fut complètement chambardée le 3 novembre dernier lorsque l'employeur a indiqué que les offres du 12 septembre 1980 ne s'appliqueraient qu'en 1981", note encore le communiqué de presse syndical.

Réunis en assemblée générale dans le courant de la semaine dernière, les employés en grève de Zeller's ont rejeté massivement les deux conditions de l'employeur, ont pré-

senté en conférence de presse les grévistes.

Toutefois, par scrutin secret et par 90 pour 100 du vote exprimé, les grévistes ont accepté l'hypothèse d'un contrat de quatre ans et que l'offre du 12 septembre dernier soit acceptée pour les trois premières années du contrat et que la quatrième année soit basée sur le règlement du contrat.

En conférence de presse, les responsables syndicaux Jean-Marie Gauthier, Francine Ménard, Pierre Gendron et Danielle Paquet, ont expliqué de la manière suivante leur compromis:

"Le 12 septembre, c'était l'échelle salariale qui était en jeu. Au-

jourd'hui, c'est le syndicat et nos employés."

D'autre part, M. Pierre Gendron rapportait les raisons qui inciteraient les magasins Zeller's à fermer leur succursale septilienne:

"L'économie générale de Sept-Iles ne laisse pas prévoir des années intéressantes; le chiffre d'affaire du magasin local a enregistré un déficit en 1978 et un déficit de \$94,000 sur un chiffre d'affaire de \$3.5 millions en 1979; à cause du climat et des nombreux conflits de travail provoqués par ses employés, Zeller's n'est pas intéressé à rouvrir son magasin."

Ces trois arguments ont été démentis par la partie syndicale qui af-

firme que le creux de la vague de l'économie septilienne est passé, qu'il faut cinq années pour rentabiliser un magasin comme celui de Zeller's et qu'une bonne convention collective de travail rétablira des relations de travail normales.

En même temps, la partie syndicale entend dénoncer au plus haut niveau, c'est-à-dire jusqu'au ministre du Travail, l'attitude du conciliateur dans le dossier, M. Jean-Paul Ratelle qui considère n'avoir plus de mandat dans le dossier à cause de l'avis de fermeture émis par la direction des magasins Zeller's.

Du côté patronal, c'est M. Guy Tremblay qui assure le lien (téléphonique) avec la CSN.



La goélette "Saint-André"

\$25,000 pour restaurer la goélette "Saint-André"

par Denis GAUTHIER (Collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Le ministère des Affaires culturelles a consenti une subvention de \$25,000 afin de procéder à certains travaux de restauration de la goélette "Saint-André". Ce navire, qui a été classé bien culturel en novembre 1978, est toujours la propriété du capitaine Fernand Gagnon, de La Malbaie.

Les travaux, qui ont débuté il y a quelques jours, sont effectués au chantier maritime de l'île aux Coudres. Ils s'échelonnent sur

une période d'approximativement cinq semaines.

Les toitures des cabines, les ferrures et les bordées du navire seront ainsi restaurées. Il s'agit, essentiellement, d'empêcher une détérioration rapide du bois. On devrait également profiter du fait que le navire soit en chantier pour réaliser de menus travaux de calfeutrage et d'entretien.

En 1975, le propriétaire, M. Fernand Gagnon, avait investi \$27,000 afin de rénover

la machinerie du bateau.

La "Saint-André" est la dernière goélette construite à La Malbaie, en 1956, par le charpentier Philippe Lavoie, de Petite-Rivière-Saint-François. Elle a été faite avec des gros pins rouges provenant de la seigneurie Cabot. Elle est l'une des rares survivantes de l'époque glorieuse des voitures d'eau. Pouvant jaugez 222 tonneaux, le bâtiment a une longueur de 98 pieds et

trois pouces et une largeur de 29 pieds et neuf pouces. Depuis quelques années, il est amarré au quai de La Malbaie.

Fox dissipe l'espoir d'une implantation de Radio-Canada

PAR Jean Didier FESSOU du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Si Radio-Canada donnait suite à son projet d'instaurer une station de base sur la Côte-Nord, à Sept-Iles plus précisément où la Société d'Etat possède déjà un terrain pour ce faire, il en coûterait aux alentours de \$20 millions. Mais plus personne ne croit à ce projet vieux de 10 ans déjà et que Radio-Canada reporte d'année en année.

La présence de M. Francis Fox, ministre fédéral des Communications, à Sept-Iles, vendredi soir, suscitait de nombreux espoirs quant à l'annonce de quelque chose de tangible au sujet de l'implantation de Radio-Canada sur la Côte-Nord.

M. Francis Fox, accompagné par le député de Manicouagan, M. André Maltais, a quelque peu déçu puisque le ministre n'a rien annoncé du tout.

Tout au plus a-t-il endossé, en conférence de presse, une suggestion maintes fois émise par M. André Maltais. A savoir, en substance:

"Il n'est pas nécessaire que Radio-Canada investisse dans du béton sur la Côte-Nord. Nous nous contenterions d'un équipement plus modeste comme un studio d'enregistrement et un car de reportage ainsi qu'une équipe de production et de journalistes. De la sorte, la réalité nordcôtienne serait mieux véhiculée sur les ondes Radio-Canada Matane."

M. André Maltais estime, de plus, qu'une telle mesure constituerait un juste milieu entre le "néant" actuel et une station de base au coût de \$20 millions. Et ce juste milieu pourrait être satisfaisant également sur le plan financier. A la limite, estime le député de Manicouagan, une telle mesure ne nécessiterait sûrement pas des déboursés annuels supérieurs à \$1 million par année.

Perron, et l'évêque du diocèse de Hauterive, Mgr Roger Ebacher.

Durant les discours d'usage qui ont suivi un banquet aux Gouverneurs, M. Francis a affirmé qu'il fera part au président de Radio-Canada, M. Al Johnson, des demandes de la population de Sept-Iles concernant la venue de la Société d'Etat dans la région. M. Fox a aussi affirmé qu'il "inviterait" M. Johnson à se rendre lui-même à Sept-Iles.

Après avoir longuement plaidé en faveur du rapatriement de la constitution canadienne, le ministre abordait les questions qui sont de son ressort, à savoir les communications au pays.

Il mentionna que 2.6

millions de Canadiens ne recevaient pas encore de services adéquats en matière de radio et de télévision et que leur donner satisfaction était la priorité de son ministère.

Après avoir dit que les radiodiffuseurs devraient augmenter le contenu canadien de leur programmation, le ministre souligna que 50 pour 100 des foyers canadiens étaient "câblés" et que 78 pour 100 le seraient s'ils le voulaient. Aux Etats-Unis, ce chiffre tombe à 25 pour 100 seulement.

Radio-Canada a pour mandat, rappela l'homme politique, de promouvoir à la fois et le sentiment d'appartenance régionale et le sentiment d'appartenance nationale.

Il affirma enfin que Radio-Canada s'implanterait un jour à Sept-Iles. Cette ville étant, avec Sudbury, une des priorités de la Société d'Etat.

Et, sur un budget de \$460 millions par année, Radio-Canada dispose d'une somme de \$30 millions pour les immobilisations nécessaires au développement de certains projets.

En conférence de presse, il affirma:

"Il faut que la décision d'implantation de Radio-Canada à Sept-Iles soit prise rapidement. Ce qui est important, ce n'est pas la construction d'un édifice, mais la réalisation d'une programmation et d'une production locales."

Contrat de travail à Québec-Téléphone

C'est par un vote favorable à 89.9 pour 100 que les téléphonistes de Rimouski et Sainte-Marie de Beauce, ont accepté les dernières offres de Québec-Téléphone. Ces offres représentent des augmentations de 11 pour 100 pour chacune des années du contrat. Un supplément de 27 cents l'heure est ajouté à chaque échelon en date du 31 août 1980. De

plus, une clause d'indexation est intégrée aux échelles de salaires, soit l'excédent en pourcentage de 8

pour 100 de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Pensée du jour

"Un homme habile profite des erreurs des autres; un homme sage profite des siennes."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

CENTRES-DIEU

Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

Place Laurier, 651-2659
Place Fleur de Lys, 523-8822
Galerie Chapoin, 837-5484
Cimetière St-Georges, 228-7545

BUREAUX A LOUER

2346, avenue Mont Thabor, Québec

1,500 pieds carrés

- air conditionné
- voûte
- cuisine
- terrain de stationnement

Pour informations: 681-7211

Technics
le son du savoir

UNE COLLECTION D'ELEMENTS Technics pour une harmonie d'ensemble à

42% DE RABAIS

Modèle SA-202
Haut-parleur AM-FM
60 watts RMS
Facilité de contrôle

Modèle SL-82
Série automatique
Incluant cellule de haute qualité V-15 AM2

PICKERING

Valeur régulière \$1,032.00

le meilleur PRIX!

\$599
Plan mise de côté

Les illustrations peuvent différer des modèles offerts.

sélectronic
600, Belvédère, Québec
883-2525

solde fabuleux de montres ...

SEIKO chez BIRKS

1/3 DE RABAIS

Oui, 1/3 de rabais sur toutes les montres Seiko dans tous les magasins Birks!

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection de montres. Non. Notre stock Seiko en entier est en solde, les modèles à quartz comme les modèles mécaniques, tant pour hommes que pour dames. Un choix extrêmement intéressant!

La réputation de Birks pour son honnêteté dans le commerce de l'horlogerie remonte à plus d'un siècle. Quant à notre service, il est professionnel et à la grande du pays. De plus, chaque montre porte une garantie aussi sérieuse que notre nom.

Nous restons toujours intéressés au bon fonctionnement de votre montre, même plusieurs années après son achat. N'est-ce pas une bonne raison pour acheter votre montre chez Birks? Ou encore d'en offrir une à Noël, dans une boîte bleue de Birks?

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822
PLACE FLEUR DE LYS 529-0303

PLACE QUÉBEC 529-0231

PLACE STE-FOY 653-4035

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

BIRKS JOAILLIERS

Merveilleuse simplicité

Notre solitaire en pendentif et boucles d'oreilles

Un diamant pleine taille, sur une monture en or d'une riche simplicité, peut dégager un charme encore plus subtil et plus féminin qu'une pièce d'orfèvrerie plus sophistiquée.

Les diamants de notre pendentif et des boucles d'oreilles assorties sont superbement taillés et d'une fine couleur blanche. Les montures et la chaîne sont en or blanc 14 carats.

Pendentif avec chaîne 18" \$500
Paire de boucles d'oreilles assorties \$300

(Boucles d'oreilles avec diamants plus gros: \$450 et \$600)

Illustration légèrement plus grosse que l'original.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, de la Fabrique, 692-3822
PLACE STE-FOY, 653-4035

BIRKS JOAILLIERS

Les enseignants de Portneuf ont leur convention

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)
PORTNEUF — Après quatre mois de négociations, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Portneuf (STEP), regroupant quelque 500 enseignants, et les quatre commissions scolaires du territoire viennent de signer une entente locale qui liera les deux parties jusqu'en décembre 1982.

Le président du syndicat, M. Roger Hallin, se dit satisfait des améliorations et des clarifications venues à plusieurs chapitres et qui ont en fait doublé le volume de l'entente précédente expirée il y a 16 mois. Par ailleurs, le STEP n'a pas utilisé le mandat de grève voté par son assemblée générale à la fin de juin au moment où les offres patronales étaient jugées inacceptables.

Pour leur part, les représentants de la Commission scolaire Tardivel

et des Commissions scolaires locales de Portneuf, Grand-Bois et Mgr-Vachon, sont visiblement soulagés d'avoir signé dans un temps relativement court, d'autant plus que le règlement n'a donné lieu à aucune perturbation du calendrier scolaire.

Les pourparlers, entamés le 14 mai dernier et repris le 25 août, portaient principalement sur les critères d'affectation, de réaffectation et de mutation, les modalités de consultation, l'aménagement de l'année de travail et les ratios.

Au chapitre de l'affectation, réaffectation et mutation, la partie patronale a finalement accepté de maintenir le statu quo sur la mécanique de l'opération telle qu'appliquée en avril dernier.

Au niveau de la consultation, les principes régissant la formation d'un comité d'organisation pédagogique (COP) ont été assouplis, alors qu'aucunes représailles ne pourront être

exercées contre un enseignant qui refuse d'y adhérer. En cas de non-formation d'un COP, les enseignants pourront exprimer leur avis sur les objets obligatoires de consultation prévus à l'entente nationale.

Un progrès a été enregistré du côté de l'engagement des suppléants, non encore protégés par la convention, mais dont la liste sera fournie au syndicat.

Quant à l'aménagement de l'année de travail, la commission ne garantit que trois des 18 journées pédagogiques pour la correction, l'évaluation et la planification, alors que le syndicat en demandait neuf.

Enfin, le STEP demeure toujours en total désaccord avec le refus patronal de garantir l'application des ratios dans le calcul du nombre d'enseignants. Cependant, le syndicat a reçu mandat de réclamer de la CEQ la réouverture de la négociation nationale sur cette question.

Le CLSC de Sainte-Marie ouvrira le 1er février

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-MARIE — L'implantation d'un CLSC dans le secteur de Sainte-Marie, qui portera le nom de "CLSC Nouvelle-Beauce" se fera à compter du 1er février 1981 dans l'ancien local de Maurice Gagnon, sur le boulevard Vachon, à Ville Sainte-Marie de Beauce.

C'est ce qu'a affirmé hier, au SOLEIL, M. Pierre-Maurice Vachon, maire de Ville Sainte-Marie de Beauce, en ajoutant "que d'ici deux semaines, le comité de sélection procédera au choix d'un directeur général, afin qu'il soit en poste à compter du 1er décembre prochain".

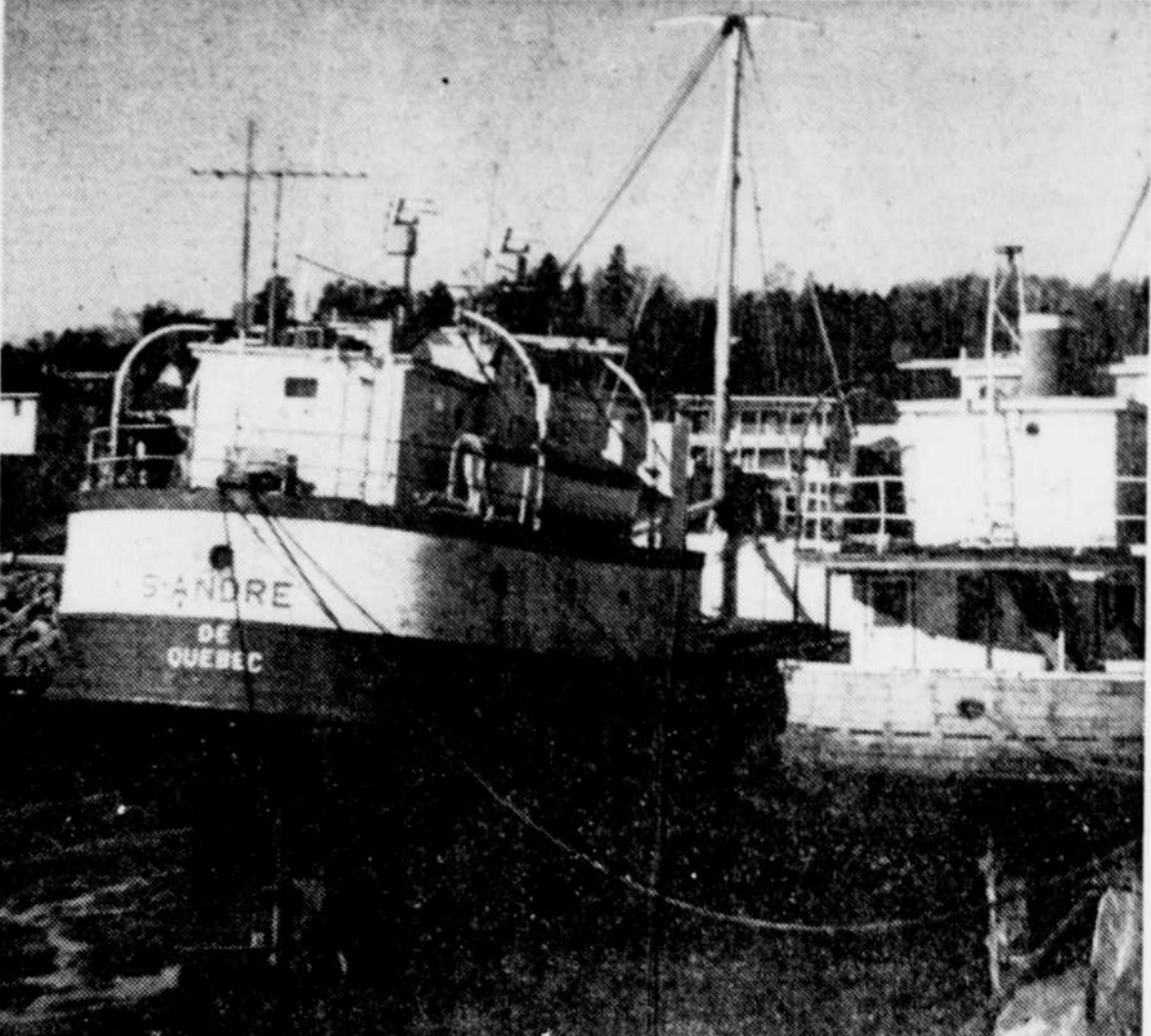
"Il est évident, ajouta-t-il, qu'au début les locaux du CLSC Nouvelle-Beauce seront assez restreints, mais l'on envisage pour d'ici 5 ans, la construction d'un nouvel immeuble de 10,000 pieds carrés."

Au tout début de ses opérations, le CLSC Nouvelle-Beauce disposera d'un budget additionnel de \$175,000 s'ajoutant à quelque \$200,000 provenant de ressources déjà

présentes sur le territoire de Sainte-Marie par un centre de prélèvements sanguins, des services de santé scolaire, des soins à domicile, de santé au travail, ainsi que des programmes de prénatalité, de prévention de la tuberculose, et de l'obésité.

Les municipalités qui profiteront de la venue d'un CLSC à Ville Sainte-Marie de Beauce sont celles de Sainte-Marguerite, de Saint-Elzéar, de Saint-Narcisse, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, de Saint-Sylvestre, de Vallée-Jonction, de Saints-Anges, de Frampton, de Scott-Jonction, de Saint-Bernard, de Sainte-Hénédiène et évidemment de Ville Sainte-Marie de Beauce.

Selon les renseignements obtenus, le CLSC Nouvelle-Beauce sera au service d'une population d'au-delà 25,000 habitants, ce qui permettra d'offrir une gamme de services de santé de premier plan et des services sociaux, avec en place une dizaine de personnes. Ce nombre pourrait doubler au cours des prochaines années, selon la demande.



La goélette "Saint-André"

\$25,000 pour restaurer la goélette "Saint-André"

par Denis GAUTHIER (Collaboration spéciale)
LA MALBAIE — Le ministère des Affaires culturelles a consenti une subvention de \$25,000 afin de procéder à certains travaux de restauration de la goélette "Saint-André". Ce navire, qui a été classé bien culturel en novembre 1978, est toujours la propriété du capitaine Fernand Gagnon, de La Malbaie.

Les travaux, qui ont débuté il y a quelques jours, sont effectués au chantier maritime de l'île aux Coudres. Ils s'échelonnent sur une période d'approximativement cinq semaines.

Les toitures des cabines, les ferrures et les bordées du navire seront ainsi restaurées. Il s'agit, essentiellement, d'empêcher une détérioration rapide du bois. On devrait également profiter du fait que le navire soit en chantier pour réaliser de menus travaux de calfeutrage et d'entretien.

En 1975, le propriétaire, M. Fernand Gagnon, avait investi \$27,000 afin de rénover la machinerie du bateau.

La "Saint-André" est la dernière goélette construite à La Malbaie, en 1956, par le charpentier Philippe Lavoie, de Petite-Rivière-Saint-François. Elle a été faite avec de gros pins rouges provenant de la seigneurie Cabot. Elle est l'une des rares survivantes de l'époque glorieuse des voitures d'eau. Pouvant jaugeer 222 tonneaux, le bâtiment a une longueur de 98 pieds et une largeur de 29 pieds et neuf pouces. Depuis quelques années, il est amarré au quai de La Malbaie.

Débat sur la vie de l'Eglise à La Malbaie

par Denis GAUTHIER (Collaboration spéciale)
LA MALBAIE — Les membres de la communauté chrétienne de La Malbaie sont conviés à un grand rassemblement où chacun pourra échanger sur la vie de l'Eglise et les orientations à donner à celle-ci pour les prochaines années.

Ce rassemblement, qui se verra la première à La Malbaie, aura lieu le dimanche, 23 novembre prochain, à l'école Marguerite-d'Youville, à compter de 13h.

Pour l'un des organisateurs de cet événement, le vicaire Bernard Saint-Hilaire, ce sera l'occasion pour les membres de la communauté d'exprimer leurs besoins et de dresser un tableau de la situation de l'Eglise à La Malbaie. "Comme baptisés, nous avons tous une responsabilité dans la vie de notre Eglise, explique-t-il, ce n'est pas uniquement l'affaire de deux prêtres, c'est l'affaire de tous. On veut donc savoir par quels moyens les chrétiens désirent s'impliquer".

La journée du 23 novembre devrait être de toute première importance. Normalement, elle débouchera sur la formation d'un conseil paroissial de pastorale. Cet organisme serait chargé de tirer les conclusions de la journée et, par la suite, de mettre en place les mécanismes susceptibles d'aider à atteindre les priorités.

en bref

- Côte fermée** — La côte Joyeuse, sise sur la route 365 à Saint-Raymond-de-Portneuf, est fermée depuis ce matin, jusqu'au mois d'août 1981, afin de réparer le viaduc situé en bas de la côte. Un chemin a été spécialement aménagé pour rejoindre la Route des pionniers par où passera désormais la circulation automobile. Une passerelle a été aménagée pour les piétons.
- Nouvelle industrie** — BLACK LAKE — Une usine de ramasseuses de roches, de râtaux à roches, de fendeuses à bois, etc., va être implantée prochainement dans le parc industriel de Black Lake. L'entreprise "Mac-Lam
- Machinerie Inc.** dont le président est M. Maurice Lambert, de Saint-Adrien-d'Irlande, investira \$250,000 pour réaliser le projet. La firme a reçu du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale la promesse d'une subvention de \$68,000. Six emplois seront créés.
- Souscription à Arthabaska** — VICTORIAVILLE — La Fondation de l'Hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska qui vient d'être créée, lance une campagne de souscription en vue de recueillir \$500,000 qui lui permettront d'améliorer les équipements et les soins spécialisés. Selon un porte-parole de l'organisme, les fonds seront utilisés surtout pour la recherche clinique, la réhabilitation et la réadaptation du patient ainsi qu'à des fins de diagnostic et de traitement. L'Hôtel-Dieu dessert une population de 90,000 personnes réparties dans 71 municipalités de la région des Bois-Francs. L'institution compte 289 lits dont 30 pour des soins prolongés.

Contrat de travail à Québec-Téléphone

C'est par un vote favorable à 89.9 pour 100 que les téléphonistes de Rimouski et Sainte-Marie de Beauce, ont accepté les dernières offres de Québec-Téléphone. Ces offres représentent des augmentations de 11 pour 100 pour chacune des années du contrat. Un supplément de 27 cents l'heure est ajouté à chacun des échelons en date du 31 août 1980. De plus, une clause d'indexation est intégrée aux échelles de salaires, soit l'excédent en pourcentage de 8 pour 100 de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Pensée du jour
 "Un homme habile profite des erreurs des autres; un homme sage profite des siennes."
 RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
 St-Jean-Chrysostome
 839-7914

CENTRES-DIEU
 Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.
 Place Laurier, 851-2059
 Place Fleur de Lys, 523-8822
 Place Québec, 525-4015
 Galerie Chagnon, 837-5484
 Carrefour St-Georges, 228-7545

BUREAUX A LOUER
 2346, avenue Mont-Thabor, Québec
 1,500 pieds carrés
 — air conditionné
 — voûte
 — cuisine
 — terrain de stationnement
 Pour informations: 681-7211

solde fabuleux de montres...

SEIKO chez BIRKS

1/3 DE RABAIS

Oui, 1/3 de rabais sur toutes les montres Seiko dans tous les magasins Birks!

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection de montres. Non. Notre stock Seiko en entier est en solde, les modèles à quartz comme les modèles mécaniques, tant pour hommes que pour dames. Un choix extrêmement intéressant!

La réputation de Birks pour son honnêteté dans le commerce de l'horlogerie remonte à plus d'un siècle. Quant à notre service, il est professionnel et à la grandeur du pays. De plus, chaque montre porte une garantie aussi sérieuse que notre nom.

Nous restons toujours intéressés au bon fonctionnement de votre montre, même plusieurs années après son achat. N'est-ce pas une bonne raison pour acheter votre montre chez Birks? Ou encore d'en offrir une à Noël, dans une boîte bleue de Birks?

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 992-3822	PLACE QUÉBEC 529-0231	PLACE STE-FOY 653-4035
PLACE FLEUR DE LYS 529-0303	PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI	

BIRKS JOAILLIERS

Merveilleuse simplicité

Notre solitaire en pendentif et boucles d'oreilles

Un diamant pleine taille, sur une monture en or d'une riche simplicité, peut dégager un charme encore plus subtil et plus féminin qu'une pièce d'orfèvrerie plus sophistiquée.

Les diamants de notre pendentif et des boucles d'oreilles assorties sont superbement taillés et d'une fine couleur blanche. Les montures et la chaîne sont en or blanc 14 carats.

- Pendentif avec chaîne 18", \$500
- Paire de boucles d'oreilles assorties, \$300

(Boucles d'oreilles avec diamants plus gros \$450 et \$600)

Illustration légèrement plus grosse que l'original

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, de la Fabrique, 692-3822
PLACE STE-FOY, 653-4035

BIRKS JOAILLIERS

Technics

le son du savoir

UNE COLLECTION D'ELEMENTS Technics
 pour une harmonie d'ensemble à

42% DE RABAIS

Modèle SA-202
Technics
Récepteur AM-FM
40 watts RMS
Facilité de contrôle

SL-92
Technics
Semi-automatique
Incluant cellule de haute qualité, V-T-S AMI

AUDIO-SPHERE
Modèle AX-330
3 voies
Suspension acoustique

PICKERING
 Valeur régulière \$1,032.00

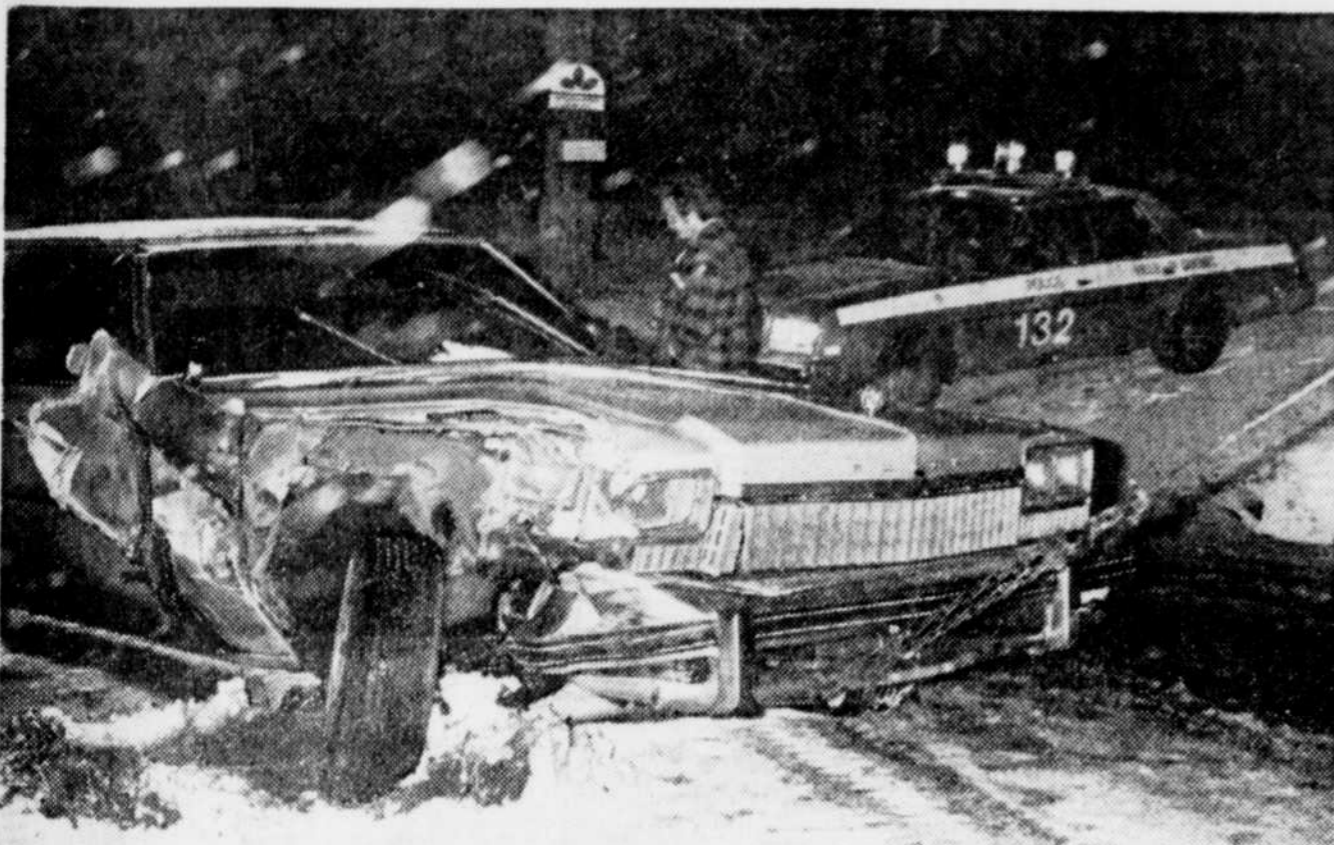
\$599
Plan mise de côté

Le Meilleur PRIX!

Les illustrations peuvent différer des modèles offerts

sélectronic
 600, Belvédère, Québec
 683-2525

Le Québec normalisera les usines de poisson



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Les véhicules de remorquage ont été appelés dans tous les coins de la région, hier. Ci-dessus, c'est une grosse voiture qui a "pris le clos" en empruntant la côte des Erables, à Charlesbourg-Ouest.

De nombreux accidents mineurs Un temps de remorqueuse

par **Andrée ROY**

Les automobilistes de la région de Québec, de celle de Chicoutimi et du Bas-Saint-Laurent ont eu un aperçu percutant, au cours du week-end, de l'hiver qui vient de s'installer tout d'un coup. L'alternance de neige accompagnée de vents et de pluie verglaçante a provoqué, samedi et hier, une recrudescence d'accidents mineurs sur nos routes, accrochages et plongeurs dans le fossé. L'Est du Québec ne déplorait cependant aucun accident mortel.

Des variantes selon les régions. Dans le parc des Laurentides, plus de 15 voitures auraient pris le fossé dans la seule journée d'hier, rapportait un policier de la Sûreté du Québec du poste de l'Étape. C'est sans compter nombre d'accrochages mineurs. "Même quand il neige autant et que la chaussée est glissante, les gens trouvent toujours trop long de traverser le parc. Ils roulent toujours trop vite", commentait le policier.

La Sûreté du Québec à Saint-Romuald rapportait une trentaine de cas de "sorties de route" et une quinzaine d'accrochages entre Beaumont et Saint-Nicolas, pour cette même journée d'hier. Ces accidents, qui ont fait plusieurs blessés mineurs, se sont produits en fin d'après-midi, alors que la pluie qui tombait gela à mesure qu'elle se déposait sur la route, rendant toute manœuvre de contre-dérapiage inefficace... surtout en pneus d'été!

À Chicoutimi, la Sûreté du Québec à elle seule faisait état de plus de 30 accrochages. Les policiers municipaux déclaraient en outre, dans presque toutes les villes environnantes, un dimanche fort occupé dans le même domaine.

Jusqu'à mardi matin

À Québec même, le pire s'est produit samedi en fin de journée. Mais hier, la sortie stratégique des épan-

deuses de sable et de calcium a permis de juguler la glissade générale qui s'amorçait. Beaupré déplorait un manque de "timing" de ce côté, ce qui a résulté en accrochages, dérapages et sorties de route, dans les secteurs de la rue Seigneuriale, chemin Royal et boulevard Des Grèves.

En début de soirée, hier, Eddie Walsh, du service de météorologie d'Environnement-Canada, prédisait que la bruine verglaçante devait cesser au cours de la nuit. La neige continuera cependant de tomber, quasi sans interruption, jusqu'à demain matin. On prévoit une accumulation de cinq à dix centimètres pour la région de Québec. Mêmes prévisions pour Chicoutimi et le Lac-Saint-Jean, où il devrait tomber plutôt 10 cm que 5.

La Côte-Nord et la Gaspésie, qui

ont bénéficié hier d'une journée ensoleillée et de températures d'environ 12 degrés Celsius, étaient rejointes par le mauvais temps au cours de la soirée. Vers 20h, les routes devenaient glissantes à cause d'une neige fine, rapportaient les postes de la SQ à Rivière-du-Loup et Rimouski. La péninsule gaspésienne devrait connaître surtout de la pluie au cours des prochains jours, selon Walsh, qui prévoyait cependant de la neige sur la Côte-Nord.

Drôle d'hiver? Si l'on se fie à "L'Almanach du peuple", nous devrions avoir autant de pluie verglaçante que de neige au cours des mois de janvier et février 1981. En autant que des prévisions établies un an à l'avance peuvent être fiables, commentait Eddie Walsh.

L'arrestation de Sadegh Ghotbzadeh divise les Iraniens

TEHERAN (d'après Reuter, AP, AFP, NYTNS et UPI) — Des hommes politiques iraniens modérés ont réclamé hier la libération de l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, arrêté vendredi après avoir critiqué la façon dont le Parti républicain islamique (PRI) dirige la radio-télévision d'État.

L'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, dans une déclaration publiée par le journal "Mizan", publié par ses partisans, a demandé au guide de la révolution, l'ayatollah Khomeiny, d'intervenir en faveur de Ghotbzadeh.

Il y a eu également hier de violents échanges au Majlis (Parle-

ment) entre adversaires et partisans de Ghotbzadeh, dont l'arrestation a été ordonnée par le procureur public de Téhéran, l'assadollah Lajevardi.

Des gardiens de la révolution sont allés vendredi arrêter M. Ghotbzadeh à son domicile pour le conduire à la prison d'Evin après qu'il eut déclaré la veille, dans une émission de télévision, que des personnes non autorisées tentaient d'imposer leurs vues sur la radio et sur la télévision.

Un porte-parole du procureur de Téhéran a déclaré que M. Ghotbzadeh n'avait encore été ni interrogé ni inculpé, mais qu'il pouvait fort

(Suite à la page A2, 4e col.)

par **Florent PLANTE**

Comme ils l'ont fait il y a maintenant quelques années dans le secteur de la transformation des viandes dans les abattoirs et les charcuteries, les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation terminent la préparation d'un vaste programme de normalisation des usines québécoises de transformation du poisson.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, le programme, qui nécessitera probablement très bientôt quelques dizaines de millions de dollars, sera présenté très bientôt par le ministre Jean Garon au Conseil du trésor. Si tout se déroule normalement, le nouveau programme de normalisation entrera en vigueur avant les Fêtes.

Il y a près d'une centaine d'usines de transformation du poisson disséminées un peu partout sur le territoire du Québec, que ce soit aux îles de la Madeleine, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, dans la région de Québec ainsi que sur l'île de Montréal.

Absence de normes

Or il n'existe actuellement aucun cahier précisant les normes pour la construction des usines, leur aménagement, la disposition ainsi que le choix de l'équipement technologique, les possibilités d'agrandissements, l'amélioration de la qualité, etc.

Selon les informateurs du SOLEIL, le premier volet du programme de normalisation prévoira une aide financière substantielle pour les industriels dont le projet d'implantation d'une usine de transformation du poisson dans les parcs industriels de pêche répondra aux normes gouvernementales.

Le deuxième volet du programme s'appliquera aux industriels qui veulent moderniser leurs usines actuelles afin d'améliorer les équipements ou les techniques de transformation en vue d'une meilleure qualité des produits de la mer.

Inspiré fortement du programme de normalisation du secteur de la transformation des viandes, le SOLEIL n'a pu vérifier cependant si le ministre Garon envisage d'inclure dans le programme de normalisation des usines de poisson certaines clauses coercitives. Plusieurs usines bénéficient actuellement de passe-droits.

Depuis longtemps, c'est le fouillis total dans ce secteur, a dit notre source. (Suite à la page A2, 4e col.)

sport



Tim Kerr, des Flyers, bondit par-dessus Dale Hoganson, des Nordiques, dans le match disputé hier au Spectrum de Philadelphie.

Les Nordiques: un mois sans victoire

Vaincus 3-1, hier soir, par les Flyers de Philadelphie, les Nordiques de Québec ont remporté leur dernier match le 10 octobre dernier.

page C-1

Alouettes et Blue Bombers gagnent les demi-finales

page C-3

Déclaration d'impôt du Québec réduite à une seule feuille

par **Réjean LACOMBE**

envoyé spécial du Soleil

LAURIER-STATION — Les contribuables québécois qui ont toujours été enclins à dénoncer la complexité des formules de déclaration d'impôt sur le revenu du gouvernement québécois verront leurs maux de tête s'estomper, au début de la prochaine année, avec la présentation d'une nouvelle formule.

Ainsi, la traditionnelle formule qui était composée de quatre feuilles sera reléguée aux oubliettes et fera dorénavant place à une seule feuille d'une dimension de huit pouces et demi sur quatorze pouces.

Lors de la rédaction de leur prochaine déclaration d'impôt sur le revenu, les contribuables du Québec n'auront qu'à remplir le recto et le verso de cette feuille dont le questionnaire aura été également simplifié.

Ces importantes modifications s'inscrivent dans la réforme au chapitre de l'administration publique que le gouvernement québécois mettra de l'avant au cours des prochaines semaines. Elle visera à réduire au strict minimum la paperasse dans les relations entre l'État et les contribuables.

C'est par inadvertance que le whip en chef du Parti québécois et député de Joliette, M. Guy Chevrette, a annoncé, hier, la nouvelle lors du congrès à l'investiture pé-

quiste dans la circonscription de Lotbinière. Normalement, c'est le ministre du Revenu, M. Michel Clair, qui aurait dû annoncer cette importante modification au rapport d'impôt sur le revenu.

Un peu mal à l'aise, M. Chevrette a expliqué que ces modifications entreraient dans le cadre de l'humanisation des services de l'État dont le message inaugural lu, la semaine dernière par le premier ministre René Lévesque, faisait état. "Il n'y aura plus de folies, a-t-il précisé. Le calcul se fera plus facilement pour le contribuable".

Les PME

Par ailleurs, les dirigeants des petites et moyennes entreprises qui ont toujours dénoncé l'importance de la paperasse dans leur relation avec l'État verront, eux aussi, leur tâche réduite au minimum. Les nombreux formulaires qu'ils doivent régulièrement remplir seront complètement modifiés et leur volume sera réduit considérablement.

Le ministre du Revenu, M. Clair devrait annoncer ces différentes modifications au cours des prochains jours. Il est possible que d'autres secteurs gouvernementaux soient touchés par de telles réformes administratives qui auront également pour but de réduire le coût des dépenses gouvernementales à ce chapitre.



Sadegh GHOTBZADEH

lundi

L'EST DU QUÉBEC

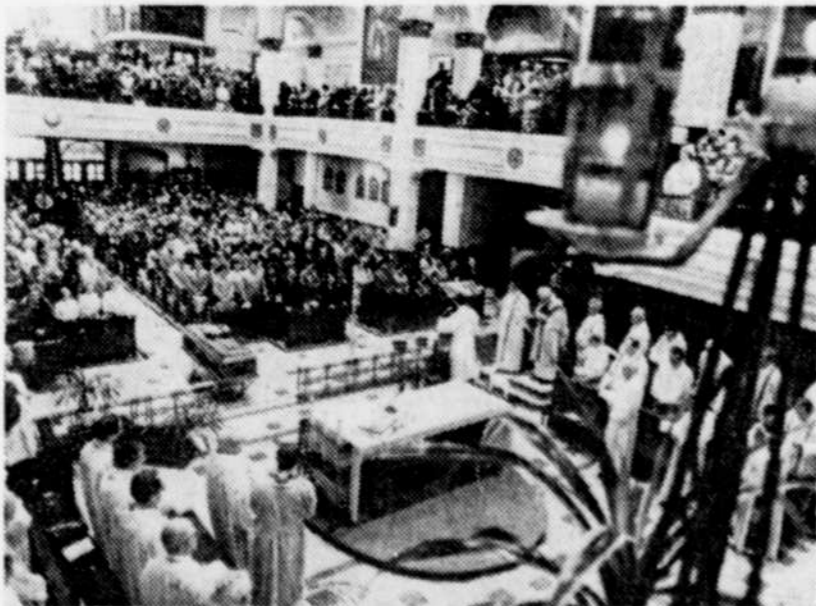
Zellers's reverrait sa décision

page A-5

Biron député péquiste

Rodrigue Biron, en étant choisi hier candidat du PQ dans Lotbinière, peut maintenant revendiquer le titre de député gouvernemental.

page A-3



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Dernier adieu au frère Sauvageau

Une foule nombreuse a assisté samedi aux funérailles de celui que tout le monde appelait le "p'tit frère" Sauvageau.

page A-3

La marijuana va éclairer les Floridiens

MIAMI (AFP) — Les quelques mille tonnes de marijuana saisies chaque année en Floride serviront désormais à produire du courant électrique.

Les services des douanes viennent en effet de passer un accord avec une centrale électrique située près de Fort Lauderdale: la marijuana saisie sera brûlée gratuitement dans la centrale, qui fonctionne normalement au mazout.

Selon le "Washington Post", qui rapportait hier cette information, les autorités se contentaient il y a dix ans de brûler dans un terrain vague la marijuana saisie.

La marijuana brûlée par les soins de la "Florida Power and Light Company" sera d'abord pulvérisée, puis mélangée à du fuel pour éviter que ses effluves ne contaminent les alentours.

Le Soleil, Reynold Lavigne



Place aux députés

En présentant aujourd'hui Jean-Claude Rivest, député de Jean-Talon, LE SOLEIL reprend sa série de portraits sur les députés de l'Assemblée nationale.

page B-1

Sommaire

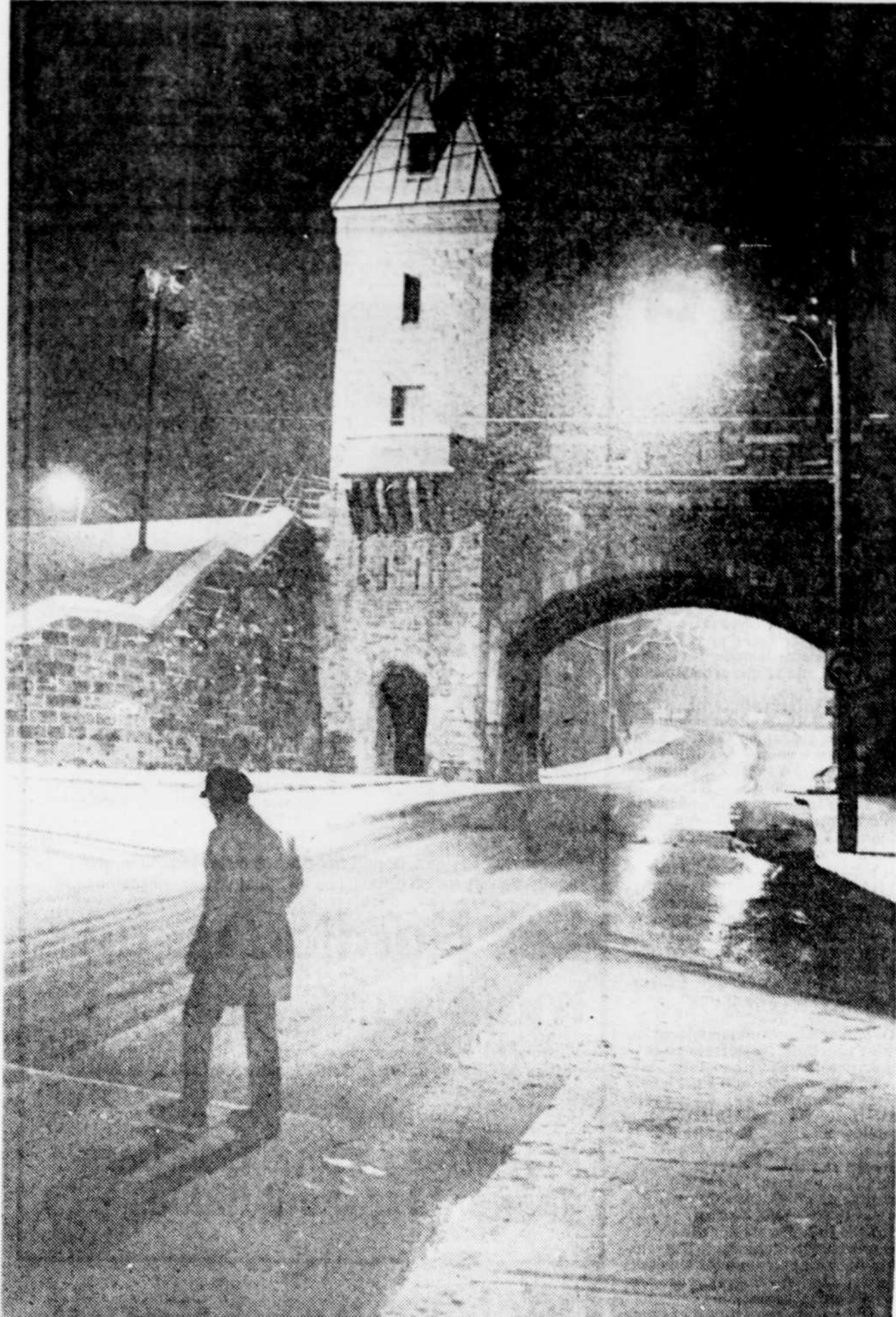
•Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-3 à B-5
Automobile	C-7
Bandes dessinées	A-4
Carrières et professions	A-12
Décès	D-15
Economie-finances	B-6 et B-7
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-12
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-8, D-1 à D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-15 et B-3

météo

Nuageux avec neige et venteux, aujourd'hui et demain.

détails, page D-2

RI-II-III



Le Soleil, Reynold Lavore

Le Québec...

(Suite de la première page)

ce d'informations. Des permis temporaires de transformation du poisson dans de vieilles bâtisses désuètes ont été émis il y a plusieurs années. Ces installations ne devaient servir que pour une ou deux saisons de pêche, mais elles ont été rafistolées et elles fonctionnent toujours.

Finalement, selon notre informateur, le succès de ce nouveau programme de normalisation des usines dépendra beaucoup de l'accueil et de la décision des industriels de la transformation de s'en prévaloir. "Si les gens embarquent et donnent le coup de barre, il en coûtera probablement quelques dizaines de millions de dollars au gouvernement du Québec, mais ce sera à l'avantage de tous, particulièrement le secteur québécois des pêcheries", a dit notre source.

Relocalisation

Par ailleurs, LE SOLEIL a appris que quatre entreprises spécialisées dans la transformation du poisson recevront bientôt \$3,400,000 de Québec et d'Ottawa pour relocaliser leurs usines dans les parcs industriels de pêche de Grande-Rivière et de Rivière-au-Renard.

L'actuelle usine de la compagnie "Les Crustacés de Gaspé Inc." sise près de l'école des pêches, à Grande-Rivière, déménagera dans le parc industriel de pêche de cette localité. Il en sera de même pour la compagnie "Les Poissons salés gaspésiens Ltée", propriété de M. Léo Nicolas, et qui est située actuellement dans une bâtisse appartenant aux Pêcheurs unis du Québec, à Grande-Rivière.

Sur le versant nord de la pé-

ninsule, l'usine de transformation du poisson opérée par la compagnie "Curadeau et Frères", à Rivière-au-Renard, sera relocalisée dans le parc industriel de pêche de l'endroit. L'usine de la "Poissonnerie Boulay Inc.", à l'Anse-à-Valleau, sera elle aussi relocalisée dans le parc industriel de Rivière-au-Renard.

Le montant de \$3,400,000, qui sera reparté entre les quatre entreprises, sera versé par les deux gouvernements en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec.

La qualité

Finalement, afin d'aider les pêcheurs ainsi que les industriels de la transformation du poisson, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a décidé de mettre sur pied un programme de subventions pour l'achat de conteneurs ou de bacs de plastique.

À la condition que ces bacs soient fabriqués au Québec, la subvention couvrira 50 pour 100 du coût d'acquisition. Ces petits conteneurs peuvent recevoir une cinquantaine de livres de poisson. Les pêcheurs peuvent s'en servir sur leurs bateaux, mais ils sont aussi utiles dans les centres de débarquement ainsi que dans les usines.

Ainsi entreposé avec de la glace, le poisson conserve un haut degré de fraîcheur. La conteneurisation évite l'assèchement du poisson transporté en vrac, les meurtrissures causées lors du débarquement et la perte de qualité résultant de multiples manipulations entre la capture en mer et la transformation en usine.

L'arrestation...

(Suite de la première page)

bien l'être pour d'autres raisons que son intervention télévisée.

Cependant, la rumeur courait que l'ex-ministre des Affaires étrangères, qui est très lié avec l'ayatollah Khomeiny, ne resterait pas longtemps en prison.

Bani-Sadr

Pour sa part, le président Bani-Sadr a déclaré samedi qu'il ne s'exprimerait plus à la radio-télévision iranienne et qu'il craignait l'instauration en Iran d'une "censure complète".

Dans une interview publiée samedi par le quotidien "Revolution islamique", qui lui est proche, le chef de l'Etat iranien a déclaré qu'on avait "transformé la radio-télévision de telle façon que tant que celle-ci ne se corrigera pas, je ne parlerai plus à la radio-télévision".

Il a ajouté que le journal qui lui est favorable serait contraint de fermer à brève échéance par les intégristes, ce qui complèterait ainsi "la censure du président".

Cette lutte de factions opposant les partisans du président Abolhassan Bani-Sadr et les musulmans

intégristes du Parti républicain islamique a donné lieu hier au Parlement à plusieurs incidents, deux députés ayant défendu M. Gholbzadeh. "Ce qu'il a dit était un mélange de la réalité", a déclaré l'un d'eux, M. Ghazan Farpour, proche du président Bani-Sadr, avant d'être réprimandé par le président du Parlement.

L'ancien premier ministre du gouvernement provisoire, M. Bazargan, avait déclaré auparavant que cette arrestation équivalait à "guerre une rage de dents avec un coup de poing et un marteau".

Les otages

En ce qui concerne les otages, l'Iran attend sans impatience la réponse américaine aux conditions posées par le Parlement à leur libération. Cette réponse devrait intervenir en début de semaine. Quoiqu'il en soit, le problème a perdu beaucoup de son urgence aux yeux des Américains qui, depuis les élections américaines de mardi dernier, n'espèrent plus arracher des concessions de dernière minute à Washington.

Les autorités du ministère croient que les pêcheurs et les industriels de la pêche achèteront environ 25,000 bacs cette année, ce qui nécessitera le versement de subventions totalisant \$160,000, d'ici le 31 mars 1981. Le programme sera en vigueur jusqu'au 31 mars 1985.

Dans le communiqué, le ministre Garon dit que ce programme vise à relever la qualité des produits marins du Québec sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Le ministre admet que les produits de la mer de l'Est canadien acheminés vers les marchés extérieurs sont considérés "comme des produits de deuxième qualité et qu'ils sont systématiquement dépréciés".

Comme LE SOLEIL l'avait fait en novembre dernier, le communiqué officiel du ministère montre le différentiel de prix d'un livre de filet de morue sur le marché de Boston. (Danemark-\$1.60; Norvège-\$1.65; Islande-\$1.60; Canada-\$1.10).

Devant la perte économique que représente cette dévaluation des produits marins de l'Est du Canada sur les marchés extérieurs, le ministre Garon croit qu'il faut appliquer une série de mesures visant à améliorer la qualité de nos produits.

le mot du jour

Lanterne chinoise

On peut mettre une chose "sous" une veilleuse (petite lampe), mais on n'en diminuera pas beaucoup l'intensité de cette façon. Si l'on veut atténuer ou diminuer l'activité, il faut mettre "en" veilleuse.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 8h30 à 19h30

Samedi 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

LA QUOTIDIENNE

Tirage de samedi

2-4-4

Informations: 643-8990

QUELLE OEUVRE!

Le grand peintre qu'est la nature fait bien ce qu'elle fait. L'automne, chaque arbre devient une fresque et, lorsque l'hiver arrive avec son cortège d'inconvénients pour les usagers de la route, la neige donne au sol un air de repos que ce piéton semble apprécier ou qui donne une allure majestueuse à la porte, Kent.

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR

RABAIS DE 25% sur montres SEIKO et YEMA

BIJOUTERIE BOILY Place Laurier (2e étage) 656-1592

CONFERENCE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GENIE MECANIQUE ET L'INSTITUT CANADIEN DES INGENIEURS



Gerald Turp, ing. Coordonnateur du groupe Automatisation Centre de recherche industrielle du Québec. SUJET: Les aspects technico-économiques de l'implantation des robots en milieu industriel. Le mercredi 12 novembre à 17:15. Château, Bonne Entente Inc. 3400, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec). L'admission est gratuite. Toute personne intéressée est invitée. Pour toute information supplémentaire, s'adresser à: C.H. Barone, 659-1550. (ANN1)

norman

Date Mate Style Queen

un rendez-vous tout en douceur...

pour une sortie mondaine ou un tête-à-tête avec l'élue de votre coeur, offrez-vous ce superbe ensemble deux-pièces vapoureux en doux polyester. Manches diaphanes, imprimé floral très discret sur fond pastel, de 12 à 20. 64⁰⁰

disponible à notre Salon Bleu

profitez aussi de notre plan mise de côté

MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON

En vente à nos 6 magasins

En vente à nos 6 magasins

PAQUET SYNDICAT

Mail St-Roch Place Laurier Galeries Chagnon

Mail St-Roch Place Laurier Place Fleur de Lys

BIO-THERM SOIN DU COU Neck line cream

BIO-THERM EMULSION VITALE Skin vitality emulsion

Biotherm

Soin du cou 40 ml 16.50

Contour des yeux 10 ml 10.75

Emulsion vitale 40 ml 21.25

Bio-effet 2 ampoules de beauté rapide 6.50

CADEAU

Avec tout achat de 11.75 ou plus de produits Biotherm, vous recevez gratuitement le Programme "VITALITE-HYDRATATION" contenant: Emulsion vitale 15 ml, Hydrothermal Fluide 30 ml, Lait Corporel Antidesséchant 50 ml

Spécialiste du soin, BIO-THERM, au Plancton Thermalde Molligies-Bains, offre une gamme de produits qui répondent à des problèmes de beauté spécifiques. Ses formules, testées en laboratoire, vous apporteront enfin la solution à un épiderme déshydraté, à une peau sèche ou grasse, au ralentissement de la formation de rides ou à l'empatement de votre silhouette.

Consultez la cosméticienne BIO-THERM, elle saura vous conseiller un programme de soins sérieux et efficace.

En vente à nos 6 magasins dans le rayon des cosmétiques

Tout le monde connaît Madame Hilaire Couture

Textes et photos
Anne-Marie VOISARD

CHARNY — Mme Hilaire Couture. Son vrai nom, c'est Antoinette Belzile et elle est originaire de Saint-Fabien de Rimouski. Dans ce temps-là, les femmes portaient le nom de leur mari. A Charny, où elle vit depuis bientôt 60 ans, presque tout le monde la connaît. Pas étonnant, elle est par-

ménage et préparé le repas. Lundi, le club de l'âge d'or l'attendait pour un cours de bridge. C'est elle le professeur. Le soir, elle avait ses billets pour aller voir jouer le théâtre Rêve au Petit-Champlain. "Il faut bien encourager les nôtres". Aujourd'hui, on l'invite à dîner. Demain, la journée va débuter par une séance de correspondance. "Je dois mettre de l'ordre dans mes papiers".

D'un voyage à l'autre

Et voilà, entre deux voyages, comment se déroule la vie de Mme Couture. De Paris, de Bâle, de Port-

au-Prince, de New York, de Washington ou de Toronto, Mme Couture va d'un voyage à l'autre. A 82 ans, il faut la voir, au début de cette année, dans un restaurant d'Acapulco. Sur la photo couleur, avec elle et sa fille Louise, il y a trois autres personnes: "Des amis qu'on a connus en voyage". Elle revient tout juste de Washington, avec un groupe de l'âge d'or. Ils étaient 24. Avant, c'était Toronto. Ce sont des voyages qu'elle organise. "Je pense à un voyage et j'en parle au monde".

Pendant son séjour à Toronto, plusieurs personnes la pensaient à l'hôpital, à cause d'une mauvaise chute dans l'escalier du sous-sol des serres de Sherbrooke. Bilan de ce petit voyage qu'elle avait elle-même organisé: les deux clavicules et des côtes cassées.

Pendant la crise

Peu importe, Mme Couture se considère en excellente forme. "Je me sens bien mieux aujourd'hui qu'à 30 ans". Il faut dire que c'est la période où elle a mis au monde ses enfants: sept en dix ans. C'était aussi l'époque de la crise. Des années dures à traverser. Son mari, conducteur de train, manquait de travail. "Il fallait compter sur nos propres moyens". Pas d'allocations, pas d'assurance-chômage ni de bien-être social. "Ce qui nous a sauvés, c'est la maison et le jardin". La famille avait un toit et cultivait les légumes. Il en coûtait un cent la boîte pour faire mettre les tomates en conserve. Le marché de la semaine coûtait \$5. Celui de Pâques, en comptant le jambon: \$6. Mme Couture se souvient encore qu'à Noël, elle avait 35 cents à dépenser pour les étrennes de chaque enfant. Il n'en restait pas davantage pour le cadeau de son mari.

A l'opéra

Heureusement, la crise a passé. M. Couture a recommencé à travailler et la famille, sans être riche, est devenue en meilleure situation financière. C'est à ce moment que Mme Couture s'est mise à voyager. Le souvenir de son voyage de noces en bateau à New York restait vivant dans sa mémoire. Elle s'est dit que ses enfants, eux aussi, connaîtraient New York. Mûme de laisser-passer du Canadian National, elle est donc partie avec quatre de ses enfants. Marcelle était du groupe. C'est là que pour la première fois de sa vie elle a assisté à l'opéra. Elle devait par la suite faire carrière comme soprano dramatique.

En parlant de son père, Mme Couture dit: "Il chantait comme Caruso". Et elle ajoute: "Mon mari aussi chantait bien". Pas étonnant que trois des enfants aient chanté l'opéra. A part Marcelle, qui a étudié quatre ans en Italie, Charles, l'ainé des fils, a cultivé sa voix de baryton à l'opéra de Toronto. Seul Raymond qui a une voix de ténor consacre encore



Madame Hilaire Couture entre deux voyages



Passionnée de bridge, Madame Couture donne des cours aux membres du club de l'âge d'or.

aujourd'hui tout son temps à la musique. Il enseigne au collège de Lévis.

Marcelle, devenue entre-temps peintre et tisserande, habite aujourd'hui avec sa mère. Il lui arrive aussi de voyager avec elle, en Espagne l'an dernier et à Haïti en 1977. Quel voyage!

Dans les rizières

Mme Couture était partie avec l'idée de visiter Edgar, un Haïtien ami de la famille. Pas de problèmes pour le retracer, il habite Port-au-Prince. Mais il y avait aussi ce religieux qui enseigne quelque part à l'autre bout du monde. On a décidé de faire le trajet en auto avec des compagnons rencontrés sur place. Il y avait des rizières à traverser. L'auto s'enfonçait dans les trous d'eau. Tous le monde devait descendre

pour pousser. Seule Mme Couture restait à bord. Elle a fini par se fâcher quand des jeunes du pays sont venus solliciter un pourboire pour les avoir aidés à pousser. "Nous devons repasser par ici demain", leur a-t-elle dit. "Vous l'aurez votre pourboire si vous réparez la route". Le lendemain, le retour s'est fait sans difficulté et les jeunes ont reçu leur pourboire.

Il y a eu aussi cette traversée de Paris, en 1974, quand Mme Couture a décidé de quitter le groupe avec qui elle s'était rendue à Grand Quevilly, en Normandie, ville jumelle de Lévis, pour aller visiter une nièce de son mari près de Bâle, en Suisse. Il y avait là le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, qui aurait bien voulu retenir Mme Couture. "Vous n'y pensez pas, seule dans Paris, à votre âge?" Aujourd'hui, Mme Couture reconnaît qu'elle était morte de peur.

Mais il n'était pas question pour elle de renoncer à son projet.

L'ennui? Connais pas

Contrairement à beaucoup de son âge, Mme Couture est une personne qui ne connaît pas l'ennui. Comme les autres, elle a eu pourtant sa part d'épreuves. Son mari est mort il y a dix ans au moment où elle avait espéré qu'il aurait enfin le temps de l'accompagner dans ses voyages. C'est là qu'elle a décidé de fonder un club de l'amitié à Charny. Après dix ans, elle vient de céder la présidence à Mme Madeleine Vaillancourt. Le cercle des Fermières, les Pères blancs d'Afrique, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société canadienne du cancer sont autant d'organismes qui ont bénéficié et qui bénéficient encore de son dynamisme. Mme Couture est une femme qui ne vieillit pas.

PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



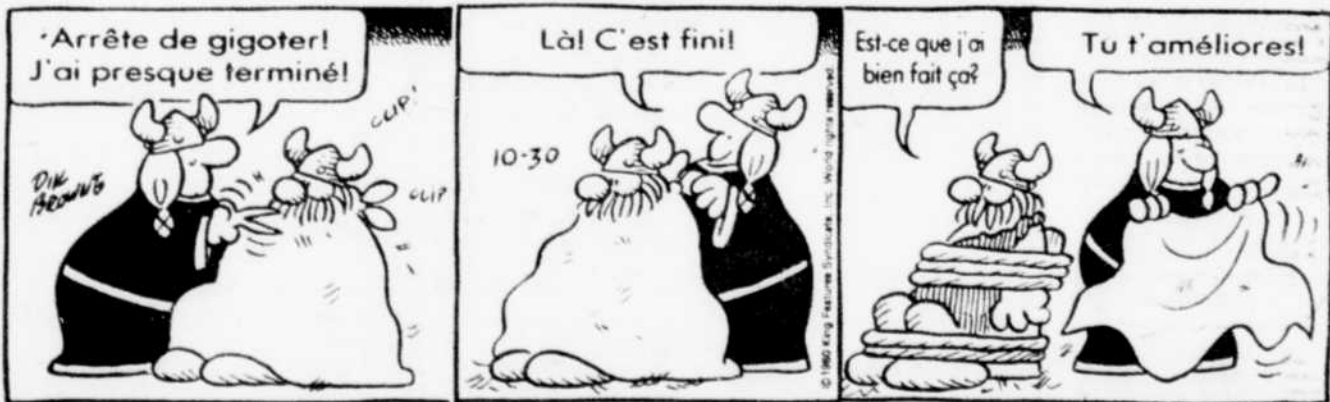
SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDOIN (Charles) — Le 9 novembre 1980, au CHUL de Sherbrooke, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Charles Beaudoin époux de dame Rolande Morin. Il demeurait à Drummondville. Il sera exposé au salon funéraire J.N. Donais 255 Célane Drummondville.

Les funérailles auront lieu mercredi le 12 novembre à 14h30 en l'église Ste-Thérèse.

BELANGER (Marguerite Boutet) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marguerite Boutet, épouse de feu M. J.A.L. Belanger. Elle demeurait au 2310, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre, à 14h, au cimetière de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Marguerite Belanger, M. et Mme Jules-Henri Belanger (Thérèse Dion), Mme Thérèse T. Belanger, M. et Mme Roch Belanger (Thérèse Laverdière), M. et Mme Jean-Marie Belanger (Louisa Beaubien), M. et Mme Roger Belanger (Jeannine Boutin); sa sœur Mme Léda Leclerc, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BELANGER (Lucienne) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Lucienne Belanger, ex-infirmière à la ville de Québec, fille de feu M. et Mme Belanger. Elle demeurait au 5500 Avenue Guy, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre, à 10h. Départ du

Funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis.

BERGER (Elise) — A Gaspésie, le 6 novembre 1980, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédée accidentellement Mme Elise Berger, épouse de Camille Huard. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre. Départ du centre communautaire de Gaspésie à 10h45 pour l'église de l'Anse au Gaspésie et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses enfants Germaine (André Péloquin), Gisèle, Hédère (Marthe Thériault), Irène (Sylvio Smith), Wilhelmine (Paul-Emile Francoeur), Alma (Gonzalo Bustos), Marie-Marthe (Viateur Dupont) Corinne (Stéphane Lemieux), Ernest (Cécile Lemieux), Amelia (Guy Boulianne), Louise (Gaston Gaumont), Yvon (Lise Jollette), Denise, Octave (Aline Poulin), Elle laisse également ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux petits-enfants.

BILODEAU (Olivier) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 novembre 1980, à l'âge de 83 ans est décédé M. Olivier Bilodeau, rentier, époux de feu dame Marie-Louise Poiré. Il demeurait au 177, St-Antoine, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 novembre à 11h. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltee 58 av. Bégin Lévis.

à 10h45 pour l'église Christ-Roi. Il laisse dans le deuil ses enfants Paul-Marcel (Louise Lamontagne), Françoise, Monique, Claude (Marcelle Audet), Josette (Rodrigue Gingras), Véronique (Paul Fortier), son frère Gérard (Gilberte Lepage), sa belle-sœur Mlle Jeanne Poiré, son beau-frère M. Roland Paquet, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

BOND (Richard) — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 8 novembre 1980, à l'âge de 7 ans et 2 mois, est décédé Richard Bond, fils de M. et Mme Yves Bond (Aline Bedard). Il demeurait au 8280 place d'Arsonval, Charlesbourg-Est. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre à 14h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h30 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière Belmont. Le corps ne sera pas exposé. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église pour présenter leurs condoléances à la famille une demi-heure avant la cérémonie. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa

sœur Lucie, ses grands-parents M. et Mme Antoine Bedard et M. Irénée Bond, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. SVP, compensez envoi de fleurs par un don au Centre de recherches en hematologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Pour renseignements, tel: 694-5706.

CHAMPOUX (Léopold) — A Québec, le 7 novembre 1980, est décédé M. Léopold Champoux époux de dame Louise Gagnon et en premières noces de feu dame Lucille Gagnon. Il demeurait au 96 Ste-Ursule, Amqui. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 10h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Michel de Silley. Il laisse dans le deuil, outre son épouse ses enfants et sa belle-fille Denis (Diane Potvin), Lise et Claude. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Me Gonzague Champoux de Québec, avocat, Armand de Trois-Rivières ouest, marchand (Pierrette), Mme Marcel Garneau (Françoise) et Marie-Anne, Mme Blaindine Aube, M. et Mme Maurice Gagnon (Thérèse), ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, et deux petits-enfants David et Isabelle. A la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. La direction a été confiée à la

Coop. funéraire de l'Anse à 280, 8e Rue à 9h45 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis.

CORRIVEAU (Sarah Monaghan) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Sarah Monaghan, épouse de feu Joseph Corriveau. Elle demeurait au 165 Grande-Allée est, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 10h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 9h45 pour l'église St-Henri et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Omer Drouin, M. et Mme Napoléon Plante (Simone), M. et Mme Rosaire Drouin, M. et Mme Paul-Emile Drouin, M. et Mme Adrien Drouin, M. et Mme Roger Blais (Noëlla), M. et Mme Roger Mercier (Gemma), M. et Mme Camille Turcotte (Gerrude), M. et Mme Jacques Rousseau (Marie-Berthe), M. et Mme Guy Lavertu (Anne-Marie), M. et Mme Jean-Yves Couture (Georgette), M. et Mme Marcel Côté (Jeannette), M. et Mme Jean-Claude Drouin; ses sœurs: sœur Marievonne (Maurice-Laure), M. et Mme Joseph Turgeon (Marie-Ange), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, 52 petits-enfants, 13 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. A la demande de la famille, prière de ne pas envoyer de fleurs et faire vos dons au Fonds de recherche en rhumatologie, Centre hospitalier de l'Université Laval de Québec. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CROTEAU (Claire) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Claire Croteau, vice-présidente de Croteau Ltee Meubles. Elle demeurait au 171 rue St-Joseph est. Les funérailles auront lieu mardi le 11 novembre à 9h. Départ du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 253 rue St-Joseph est Québec.

à 8h50 pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au cimetière Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Arthur Carrier (Simone), M. et Mme René Falardeau (Denise Poulin), M. et Mme Raymond Allard (Thérèse), M. et Mme Armand Falardeau (Laurence Pruneau), Mme Paul-Emile Falardeau (Marie-Ange Fontaine), Mme Maurice Falardeau (Thérèse Rochette), M. Rosaire Demers, ainsi que ses belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

DECHENE (Robert) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Robert Déchéne, autrefois représentant chez Universal Auto Ltee et maintenant de la Capitale Dodge & Chrysler, époux de dame Blanche Chouinard. Il demeurait au 1495 des Platanes, Orsainville. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre 1980, à 14h. Départ du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 990 1ère Avenue Québec.

à 13h30 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et son gendre: M. et Mme Jean-Louis Ruel (Sonia), Mlle Martine Déchéne; son petit-fils: Jean-François; sa mère et

son beau-père: M. et Mme Fidèle Remillard (Bernadette Dechêne); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Bill Bennett (Rachel), M. et Mme Aubert Chouinard, sœur Noëlla Chouinard p.s.s.f. (Mtl), M. et Mme Alfred Robichaud, M. et Mme Camille Chouinard, Mme Claire Parent, M. et Mme Guy Langlois, M. et Mme Gilles Gingras, Mme Jeanne Chretien, M. et Mme Richard Chouinard, M. et Mme Henri Grenier, M. et Mme Philippe Chouinard, M. et Mme Mario Ferland, M. et Mme Jean-Luc Vaillancourt, M. et Mme Ferdinand Lafond; ses oncles et tantes: M. et Mme Louis Rodrigue, M. et Mme Jacques Carrier, Mme Maude Gervais, M. Victor Brousseau, Mme Marguerite Paradis, Mme Marie-Antoinette Bernier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

DROUIN (Aurore Gosselin) — Au Pavillon de l'âge d'or de St-Anselme, le 8 novembre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Aurore Gosselin, épouse de feu Joseph Drouin. Elle demeurait au Pavillon de l'âge d'or et autrefois de St-Henri, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre 1980, à 10h. Départ du funerarium Gonzague Valois & Fils Enr 111 rue Belleau St-Henri à 9h45 pour l'église St-Henri et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Omer Drouin, M. et Mme Napoléon Plante (Simone), M. et Mme Rosaire Drouin, M. et Mme Paul-Emile Drouin, M. et Mme Adrien Drouin, M. et Mme Roger Blais (Noëlla), M. et Mme Roger Mercier (Gemma), M. et Mme Camille Turcotte (Gerrude), M. et Mme Jacques Rousseau (Marie-Berthe), M. et Mme Guy Lavertu (Anne-Marie), M. et Mme Jean-Yves Couture (Georgette), M. et Mme Marcel Côté (Jeannette), M. et Mme Jean-Claude Drouin; ses sœurs: sœur Marievonne (Maurice-Laure), M. et Mme Joseph Turgeon (Marie-Ange), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, 52 petits-enfants, 13 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. A la demande de la famille, prière de ne pas envoyer de fleurs et faire vos dons au Fonds de recherche en rhumatologie, Centre hospitalier de l'Université Laval de Québec. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Rejean Dion (Francine), M. et Mme Denis Dallaire (Carole), M. et Mme Jean-Claude Beaudet (Johanne), M. et Mme Denis Fiset (Lyne Bégin); ses petits-enfants: Jean-François, Jean-Sébastien, Karine, Martin; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Belanger, M. et Mme Arsène Godin, M. Arthur Godin, Mme Léandre Gosselin, M. et Mme Fernand Picard, Mlle Thérèse Godin, Mme Marie Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LACHANCE (Marie-Paule) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marie-Paule Lachance, épouse de feu Robert Lachance, pharmacien. Elle demeurait au 2136 Boisdjô, à Silley. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre 1980, à 10h. Départ du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses fils et sa belle-fille: M. Denis Lachance, M. et Mme Claude Lachance (Louise Moreau), M. André Lachance; ses petits-fils: Jérôme et Hubert; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Azilda Mercier, Mme Annette Vézina, M. Arthur Mercier, M. et Mme Jean-Y. Bailargeon (Marielle), M. et Mme Madeleine Pinard, M. et Mme Camille Mercier, M. et Mme Richard Martineau (Gisèle), M. et Mme Jacques Mercier; Mlle Denise Mercier, M. et Mme André Mercier, M. et Mme Félicien Rivard, M. et Mme Marcel Guay, M. et Mme Paul-E. Lachance, M. et Mme Georges Lachance ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LECLERC (Ernestine Langlois) — A Québec, le 9 novembre 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Ernestine Langlois, épouse de feu M. Adélaïde Leclerc. Elle demeurait au 795, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, 12 novembre à 14h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Dupuis (Gabrielle), M. et Mme Marcel Lelièvre (Jeannine), M. et Mme J.B. Chamberland (Ghislain), sa sœur: Mme Angeline Belanger; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jean-Louis, M. et Mme Victor Tardif, M. et Mme Jos. Leclerc, Mme Azaria Langlois, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le corps sera exposé mardi à 14h.

LECLERC (Marie Dallaire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 novembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie Dallaire épouse de M. Pierre Leclerc de St-Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 15h. Départ du salon Edouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Maurice, Jean-Paul (Annette Roy), Béatrice (Mme Paul-Emile Veer), Georges (Lierette Proulx), Louis, Pierrette (Mme Jacques Masse) de Californie, André (Nicole Dupuis), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Lachance, M. et Mme Antonia Leclerc, Mlle Letitia Leclerc, Mme Ella Leclerc, ses petits-enfants.

MCCRAW (Gisèle) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Gisèle Beaulieu épouse de M. Gilbert McCraw. Elle demeurait au 3275, Villeroi, app 3, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre à 14h.

GODIN (Alice) — A Québec, le 9 novembre 1980, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Alice Godin, épouse de feu Henri Godin. Elle demeurait à Val-Bélair. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison Lepine-Cloutier Ltee pour crémation. Un service sera chanté en l'absen-

ce du corps mardi, le 11 novembre 1980 à 10h en l'église de St-Gérard-Magella. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marc-Henri Godin (Denise Desrochers), M. Raymond Godin, M. Gilles Godin, Mlle Jeannine Godin; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lorenz Belanger, M. et Mme Gérard Belanger, M. et Mme Arsène Godin, M. Arthur Godin, Mme Léandre Gosselin, M. et Mme Fernand Picard, Mlle Thérèse Godin, Mme Marie Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

TREMBLAY (Jean-Paul) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Jean-Paul Tremblay, époux de dame

Gabrielle Bouchard. Il demeurait au 3116 des Rosignols, Orsainville. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre, à 11h. Départ du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 6450 boul Henri-Bourassa à 10h45 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière Orsainville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Gilbert, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Donat Duguay (Marguerite Tremblay), M. et Mme Gaby Tremblay (Judith Lessard), M. et Mme Jean-Marie Tremblay (Lucille Auclair), M. Hector Tremblay, M. Thomas Tremblay, Mlle Liliane Tremblay, M. Bernard Tremblay, ainsi que ses neveux, nièces, oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371.

SLIGER (Gilles) — A Montréal, le 7 novembre 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Gilles Sliger, fils de feu dame Yvonne Boilard et de M. Andrew Sliger. Il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre, à 16h. Départ du salon funéraire Claude Marcoux Charry.

à 15h45 pour l'église Ste-Hélène de Breakeville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, sa belle-mère: Mme Andrew Sliger (Marie-Ange Martin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme John Elsliger (Georgette Sliger), M. et Mme Yvan Sliger (Solange Gagnon), M. et Mme Camille Sliger (Huguette Alain), M. et Mme Robert Sliger (Françoise Gagné), M. et Mme Guy Sliger (Thérèse Roy), M. et Mme Bertrand Côté (Ginette Sliger), M. et Mme René Laganier (Shirley Sliger), M. et Mme Jacques Leclerc (Sylvie Sliger), M. et Mme Rejean Minier (Gladys Sliger), plusieurs neveux et nièces.

ST-PIERRE (Maria) — A Québec, le 8 novembre 1980, est décédée Mlle Maria St-Pierre fille de feu M. Joseph St-Pierre et de feu dame Felina Leclerc. Elle demeurait au 440 Père Marquette, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 11 novembre à 14h. Départ de la Coop funéraire du Plateau à 260 des Franciscains Québec.

à 13h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Rodolphe Giroux du Cap-de-la-Madeleine, Mme Marie-Rose Feuiltault de Québec ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines, de Trois-Rivières, Montréal et Ottawa. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TANGUAY (Edmond) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 68 ans est décédé Monsieur Edmond Tanguay, autrefois du ministère de l'Éducation, époux de dame Jacqueline Tardif. Il demeurait au 8 Jardins de Méric, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 novembre à 14h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Dupuis (Gabrielle), M. et Mme Marcel Lelièvre (Jeannine), M. et Mme J.B. Chamberland (Ghislain), sa sœur: Mme Angeline Belanger; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jean-Louis, M. et Mme Victor Tardif, M. et Mme Jos. Leclerc, Mme Azaria Langlois, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le corps sera exposé mardi à 14h.

LECLERC (Marie Dallaire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 novembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie Dallaire épouse de M. Pierre Leclerc de St-Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 15h. Départ du salon Edouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Maurice, Jean-Paul (Annette Roy), Béatrice (Mme Paul-Emile Veer), Georges (Lierette Proulx), Louis, Pierrette (Mme Jacques Masse) de Californie, André (Nicole Dupuis), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Lachance, M. et Mme Antonia Leclerc, Mlle Letitia Leclerc, Mme Ella Leclerc, ses petits-enfants.

MCCRAW (Gisèle) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Gisèle Beaulieu épouse de M. Gilbert McCraw. Elle demeurait au 3275, Villeroi, app 3, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre à 14h.

Depart du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy à 13h45 pour l'église Ste-Genève et de là au cimetière Lepine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et sa belle-fille M. et Mme Daniel McCraw (Doris Salles), M. et Mme Mario Bertrand (Lyne); ses petits-enfants: Kalinda et Malika McCraw, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

SLIGER (Gilles) — A Montréal, le 7 novembre 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Gilles Sliger, fils de feu dame Yvonne Boilard et de M. Andrew Sliger. Il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre, à 16h. Départ du salon funéraire Claude Marcoux Charry.

à 15h45 pour l'église Ste-Hélène de Breakeville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, sa belle-mère: Mme Andrew Sliger (Marie-Ange Martin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme John Elsliger (Georgette Sliger), M. et Mme Yvan Sliger (Solange Gagnon), M. et Mme Camille Sliger (Huguette Alain), M. et Mme Robert Sliger (Françoise Gagné), M. et Mme Guy Sliger (Thérèse Roy), M. et Mme Bertrand Côté (Ginette Sliger), M. et Mme René Laganier (Shirley Sliger), M. et Mme Jacques Leclerc (Sylvie Sliger), M. et Mme Rejean Minier (Gladys Sliger), plusieurs neveux et nièces.

ST-PIERRE (Maria) — A Québec, le 8 novembre 1980, est décédée Mlle Maria St-Pierre fille de feu M. Joseph St-Pierre et de feu dame Felina Leclerc. Elle demeurait au 440 Père Marquette, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 11 novembre à 14h. Départ de la Coop funéraire du Plateau à 260 des Franciscains Québec.

à 13h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Rodolphe Giroux du Cap-de-la-Madeleine, Mme Marie-Rose Feuiltault de Québec ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines, de Trois-Rivières, Montréal et Ottawa. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TANGUAY (Edmond) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 68 ans est décédé Monsieur Edmond Tanguay, autrefois du ministère de l'Éducation, époux de dame Jacqueline Tardif. Il demeurait au 8 Jardins de Méric, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 novembre à 14h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Dupuis (Gabrielle), M. et Mme Marcel Lelièvre (Jeannine), M. et Mme J.B. Chamberland (Ghislain), sa sœur: Mme Angeline Belanger; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jean-Louis, M. et Mme Victor Tardif, M. et Mme Jos. Leclerc, Mme Azaria Langlois, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le corps sera exposé mardi à 14h.

LECLERC (Marie Dallaire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 novembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie Dallaire épouse de M. Pierre Leclerc de St-Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 15h. Départ du salon Edouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Maurice, Jean-Paul (Annette Roy), Béatrice (Mme Paul-Emile Veer), Georges (Lierette Proulx), Louis, Pierrette (Mme Jacques Masse) de Californie, André (Nicole Dupuis), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Lachance, M. et Mme Antonia Leclerc, Mlle Letitia Leclerc, Mme Ella Leclerc, ses petits-enfants.

MCCRAW (Gisèle) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Gisèle Beaulieu épouse de M. Gilbert McCraw. Elle demeurait au 3275, Villeroi, app 3, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre à 14h.

Depart du funerarium Lepine-Cloutier Ltee 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy à 13h45 pour l'église Ste-Genève et de là au cimetière Lepine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et sa belle-fille M. et Mme Daniel McCraw (Doris Salles), M. et Mme Mario Bertrand (Lyne); ses petits-enfants: Kalinda et Malika McCraw, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

SLIGER (Gilles) — A Montréal, le 7 novembre 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Gilles Sliger, fils de feu dame Yvonne Boilard et de M. Andrew Sliger. Il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre, à 16h. Départ du salon funéraire Claude Marcoux Charry.

à 15h45 pour l'église Ste-Hélène de Breakeville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, sa belle-mère: Mme Andrew Sliger (Marie-Ange Martin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme John Elsliger (Georgette Sliger), M. et Mme Yvan Sliger (Solange Gagnon), M. et Mme Camille Sliger (Huguette Alain), M. et Mme Robert Sliger (Françoise Gagné), M. et Mme Guy Sliger (Thérèse Roy), M. et Mme Bertrand Côté (Ginette Sliger), M. et Mme René Laganier (Shirley Sliger), M. et Mme Jacques Leclerc (Sylvie Sliger), M. et Mme Rejean Minier (Gladys Sliger), plusieurs neveux et nièces.

ST-PIERRE (Maria) — A Québec, le 8 novembre 1980, est décédée Mlle Maria St-Pierre fille de feu M. Joseph St-Pierre et de feu dame Felina Leclerc. Elle demeurait au 440 Père Marquette, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 11 novembre à 14h. Départ de la Coop funéraire du Plateau à 260 des Franciscains Québec.

à 13h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Rodolphe Giroux du Cap-de-la-Madeleine, Mme Marie-Rose Feuiltault de Québec ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines, de Trois-Rivières, Montréal et Ottawa. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TANGUAY (Edmond) — A Québec, le 8 novembre 1980, à l'âge de 68 ans est décédé Monsieur Edmond Tanguay, autrefois du ministère de l'Éducation, époux de dame Jacqueline Tardif. Il demeurait au 8 Jardins de Méric, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 novembre à 14h. Départ du funerarium de l'Anse à 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Dupuis (Gabrielle), M. et Mme Marcel Lelièvre (Jeannine), M. et Mme J.B. Chamberland (Ghislain), sa sœur: Mme Angeline Belanger; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jean-Louis, M. et Mme Victor Tardif, M. et Mme Jos. Leclerc, Mme Azaria Langlois, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le corps sera exposé mardi à 14h.

LECLERC (Marie Dallaire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 novembre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie Dallaire épouse de M. Pierre Leclerc de St-Gervais. Les funérailles auront lieu lundi le 10 novembre à 15h. Départ du salon Edouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Maurice, Jean-Paul (Annette Roy), Béatrice (Mme Paul-Emile Veer), Georges (Lierette Proulx), Louis, Pierrette (Mme Jacques Masse) de Californie, André (Nicole Dupuis), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Lachance, M. et Mme Antonia Leclerc, Mlle Letitia Leclerc, Mme Ella Leclerc, ses petits-enfants.

MCCRAW (Gisèle) — A Québec, le 7 novembre 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Gisèle Beaulieu épouse de M. Gilbert McCraw. Elle demeurait au 3275, Villeroi, app 3, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 10 novembre à 14h.

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

Hébreux noirs, un problème en Israël

TEL-AVIV (AFP) — La tension qui règne actuellement dans trois villes du Néguev, où quelque 1,500 hébreux noirs se sont vus récemment refuser la citoyenneté israélienne, pourrait déboucher sur de nouvelles explosions de violence dans la région, estiment les observateurs.

Venus des Etats-Unis, les hébreux noirs prétendent être les seuls descendants authentiques des hébreux bibliques. Le Dr Yossef Burg, ministre israélien de l'Intérieur, qui estime qu'ils forment une "secte dangereuse", s'est en effet refusé à leur accorder la citoyenneté, comme le recommandait la "Commission Glass" nommée pour étudier ce problème.

Le refus du ministre de l'Intérieur a fait monter la tension au sein de cette communauté dans les trois villes du Néguev où ils se sont installés, Arad, Mitzpeh-Kamon et surtout Dimona. Le député David Glass (national religieux), président de la commission, a exprimé à la Knesseth ses craintes de voir des explosions de violence opposer juifs et hébreux noirs dans ces trois localités.

Les premiers hébreux noirs sont arrivés en Israël en 1969. Bien qu'ayant reçu de leur entrée des permis de séjour provisoires, en tant que touristes, ils se sont installés dans le pays, et ont été bientôt rejoints par d'autres membres de la secte, entrés clandestinement. On compte actuellement 1,500 hébreux noirs en Israël, alors que seulement 300 ont été autorisés à s'y installer.

Mode de vie particulier
Secte pittoresque, aux vêtements africains de couleurs vives, les hébreux noirs ont un mode de vie très particulier, qui les a fait rejeter par les populations locales. Des grèves de protestation ont été organisées à maintes reprises pour obtenir leur départ. D'où la position de la "Commission Glass", qui demande d'une part la normalisation de leur statut et d'autre part qu'ils soient regroupés dans une même localité créée pour eux.

Mais le Dr Burg a estimé que suivre les recommandations de la "Commission Glass" serait "accorder à la secte une récompense pour s'être infiltrée dans le pays". Il a dénié toute sincérité aux hébreux noirs, et en particulier à leur "messie", Ben-Ami Carter, et a longuement cité des articles nettement hostiles à Israël publiés par la secte aux Etats-Unis.

Il n'est pas exclu, estiment les observateurs, que la décision du ministre de l'Intérieur ait été influencée par des rapports récemment publiés dans des journaux américains et le Jerusalem Post et citant des accusations très graves d'anciens membres ayant "réussi à s'évader".

Ainsi, deux membres du groupe "De la nuit au soleil", Tommy et Hazet Whitfield, ont évoqué la mort par malnutrition (la secte est strictement végétarienne) de deux de leurs enfants, dont les corps leur furent enlevés de nuit et inhumés à leur insu.

Ils estiment que toute l'organisation de la secte rappelle celle du "révérend Jones", qui avait provoqué il y a deux ans, à Jonestown (Guyana), le suicide collectif des membres de sa secte, le "Temple du peuple". D'ailleurs, selon certaines rumeurs, le "messie" Ben-Ami Carter aurait récemment menacé d'ordonner un suicide collectif si sa secte était expulsée.

Toutefois, les témoignages tels que celui de Whitfield sont démentis par les hébreux noirs de Dimona.

